Yeung Kam John Yeung Sik Yuen / Commissaire

 mai 17, 2022

**Rapport d’activités d’intersession du Commissaire YK J Yeung Sik Yuen en sa double qualité de Commissaire et de  Président du Groupe de travail sur les droits des personnes âgées et des personnes handicapées en Afrique**

Du 21 février au 1er mars 2012, j’ai participé à la 11ème Session extraordinaire de la Commission africaine des droits de l’homme et des peuples tenue à Banjul.   Cette session extraordinaire s’est avérée être l’une des plus productives avec le traitement d’un nombre important de communications (14) dont l’une a été renvoyée à la Cour.  La Commission a également adopté un certain nombre de résolutions et publié un communiqué de presse concernant trois Etats parties.  Le Communiqué final affiché sur le site Web de la Commission comporte plus de détails à cet égard.
Lors de la session extraordinaire, j’ai présidé un Comité préparatoire établi en marge de la célébration imminente du 25èmeanniversaire de la Commission cette année.  Un document préparé par le Secrétariat sur les manifestations pouvant être éventuellement organisées pour marquer l’événement a été brillamment présenté par le Dr Ogunade et certaines idées concrètes en ont été retenues.  Il est à souhaiter qu’avec l’aide de chaque partie intéressée, notamment nos soutiens habituels, nous puissions marquer cette étape importante dans l’existence de la Commission dans un style approprié et bénéfique.

Du 19 au 22 mars 2012, le Groupe de travail sur les droits des personnes âgées et des personnes handicapées en Afrique s’est réuni à Balaclava, Maurice.  La réunion avait pour objectif principal de finaliser le projet de Protocole sur les droits des personnes âgées et de procéder à une réflexion approfondie sur les idées qui devraient justifier la préparation d’un protocole sur les droits des personnes handicapées,  spécifique à l’Afrique.

La réunion a bénéficié du soutien de GIZ et de la contribution intellectuelle du Département des Affaires sociales de la Commission de l’Union africaine [CUS] qui était représenté par son Directeur, l’Ambassadeur Olawale Maiyegun et par son responsable, le Dr Johan Strijdom.

Cette réunion a été extrêmement positive et je suis particulièrement heureux d’annoncer que le projet final de Protocole sur les droits des personnes âgées, préparé par le Groupe de travail, a déjà été distribué aux Commissaires et qu’il sera présenté en séance privée dans l’espoir qu’il soit adopté et envoyé à la CUA afin que le premier Protocole sur les droits des personnes âgées jamais adopté soit, nous l’espérons, africain.

 J’ai également le plaisir d’annoncer qu’un membre du Groupe de travail, M. Lawrence Mute, a présenté un excellent document conceptuel sur les droits des personnes âgées handicapées en Afrique qui a persuadé le Groupe de travail de la nécessité d’un Protocole spécifiquement africain sur les personnes handicapées.  Le Groupe de travail est donc prêt à passer à la préparation du prochain protocole.

**Commissaire YK J Yeung Sik Yuen**

**13 avril 2012**